

La traduction de ce document en Français est seulement pour information, et donc seule la version anglaise a une valeur légale et contractuelle entre les parties.

**ACCORD DE SOURCE ELECTRONIQUE DU FOURNISSEUR D'ENERGIE GE
(REV. 2/03/04)**

EN AYANT ACCES A L'EXTRANET (DEFINI CI-DESSOUS) ET EN SELECTIONNANT LE BOUTON "I Agree" CI-DESSOUS, VOUS ("FOURNISSEUR") ACCEPTEZ D'ETRE LEGALEMENT TENU RESPONSABLE PAR L'ACCORD (REV. 2/03/04), CHINCLUS DE TOUS LES ECHANTILLONS INCLUS LA-DEDANS (COMPLETEMENT, CET «ACCORD»). LA SOCIETE GENERAL ELECTRIC (NOMMEE CI-APRES "GE" OU "OPERATEUR") AURA LE DROIT D'AMENDER CET ACCORD ET UN QUELCONQUE DES ECHANTILLONS SPECIFIES DANS CELUI-CI A TOUT MOMENT, EN POSTANT L'ACCORD AMENDE SUR L'EXTRANET. LE PROLONGEMENT DE L'UTILISATION DE L'EXTRANET PAR VOUS APRES UN TEL AMENDEMENT CONSTITUE VOTRE ACCEPTATION DES NOUVEAUX TERMES ET CONDITIONS. GE RESERVE LE DROIT DE VOUS DEMANDER D'EXECUTER UNE VERSION COPIE PAPIER DE CET ACCORD OU DE TOUT AMENDEMENT A CELUI-CI COMME UNE CONDITION OU UNE DEMANDE ADDITIONNELLE POUR VOTRE SOLLICITATION ULTERIEURE DE L'EXTRANET.

- 1. Concernant l'Extranet.** GE fournit un Extranet pour web (défini ci-dessous) pour faciliter, améliorer et mieux implémenter la capacité des Opérateurs affiliés respectifs (définis ci-dessous) et des Fournisseurs affiliés (définis ci-dessous) de travailler avec et s'engager dans des transactions un avec les autres, pour identifier et qualifier les potentiels fournisseurs, pour communiquer avec, envoyer des notifications, fournir des informations, faire des offres et envoyer des demandes de prix estimatifs à l'autre partie et négocier les termes, avoir accès et exercer leurs droits, obligations et devoirs respectifs sous les Clauses d'achat (définies ci-dessous) et d'autres types d'accord. L'Extranet ne s'adresse pas aux personnes de moins de 18 ans et les enfants de moins de 18 ans ne doivent pas utiliser l'Extranet pour ne soumettre aucune information à identification personnelle sur eux-mêmes.

- 2. Définitions.** Aux fins de cet Accord, les définitions suivantes seront appliquées:
 - (a) "Confirmation de réception" signifie un Message (défini ci-dessous) envoyé par le destinataire d'un Message vers l'expéditeur de ce Message, soit manuellement ou automatiquement, qui confirme la réception du Message initial, mais ne crée pas d'obligation légale.
 - (b) "Applications" signifie toute donnée, base de données, outil du logiciel, application ou procès qui pourrait garantir de temps en temps, à tout Opérateur affilié, l'accès et l'utilisation de l'Extranet. Les applications peuvent être disponibles pour diverses activités/services, ci-inclus mais non pas limité(e)s à: (1) le modèle et les spécifications; (2) la facturation; (3) l'acheminement; (4) la collaboration avec le procès de production; (5) les négociations, l'emplacement et/ou les contacts de commande; (6) les mesures de qualité du fournisseur ; et (7) les commandes pour le traitement du règlement.
 - (c) "Acheteur" signifie un Opérateur affilié ou une tierce partie autorisée par l'Opérateur affilié qui poste une sollicitation ou une commande pour biens et services sur l'Extranet ou envoie un Message à un Fournisseur affilié sollicitant des offres pour fournir des biens et des services.
 - (d) "L'adresse désignée" pour un Fournisseur ou un Représentant du fournisseur est soit (1) l'adresse électronique dessinée fournie par chacun pendant le procès d'enregistrement du site (défini ci-dessous) ou identifiée dans une version copie papier de cet Accord ou (2) l'adresse physique désignée, fournie par chacun, pendant le procès d'enregistrement du site ou identifiée dans une version copie papier de cet Accord. L'adresse désignée de l'Opérateur ou de tout autre

Acheteur est 4200 Wildwood Parkway, Atlanta, Georgia, U.S.A. 30339. Attention: Administrateur Extranet GEPS. Une adresse désignée peut être changée conformément à la Section 14(b) ci-dessous.

- (e) "Extranet" signifie le(s) site(s) de tout Opérateur affilié qui est disponible à tout Fournisseur affilié sous cet Accord.
- (f) "Biens et services" signifient tous biens, outils, équipements, matériaux, inventaires, composants ou services à être fournis par les Fournisseurs affiliés aux Opérateurs affiliés.
- (g) "Accord maître d'achat" signifie tout contrat à commande multiple, de livraison à long terme, de livraison maître ou tout autre accord de source.
- (h) "Message" signifie tout message électronique (ci-inclus mais non pas limité au courrier électronique à tout contrat, proposition, offre de tarification ou d'autres documents attachés à ceux-ci) ayant rapport aux biens et aux services sollicités sur ou par l'Extranet, qui (1) est envoyé à l'adresse désignée du Fournisseur ou à un Représentant du fournisseur par un acheteur, (2) est posté par l'Acheteur dans une aire du site désignée aux communications avec le Fournisseur ou un Représentant du fournisseur ou (3) est envoyé à un Acheteur par l'intermédiaire de l'Extranet par une personne qui a eu accès à l'Extranet avec un nom d'utilisateur et un mot de passe valides émis au Fournisseur ou au Représentant du fournisseur.
- (i) "Opérateurs affiliés" signifie un Opérateur et toute autre personne qui est directement ou indirectement, par un ou plusieurs intermédiaires, contrôlé par ou sous contrôle commun avec une telle personne. Le terme "personne" dans l'acception de cet Accord inclura, sans limitation, les médias et toute personne, corporation, société, partenariat, société par action ou d'autre entité ou groupe.
- (j) "Commandes" signifie toute commande, contrat ou accord placé par les Acheteurs aux Fournisseurs affiliés pour la commande des biens et des services, conformément à une commande, un contrat ou un Accord maître d'achat entre un Acheteur et un Fournisseur affilié. Toute commande électronique sera aussi considérée un Message.
- (k) "Site" signifie un site web rendu disponible par un Opérateur affilié à un Fournisseur affilié aux fins prévues par cet Accord, ci-inclus tout site web rendu disponible par un Acheteur au Fournisseur affilié sur lequel les informations concernant les biens et les services sollicités par l'Acheteur seront postées ou par lequel les Messages concernant les biens et les services recherchés par l'Acheteur seront envoyés.
- (l) "Fournisseur affilié" signifie un Fournisseur et toute autre personne qui est directement ou indirectement, par un ou plusieurs intermédiaires, contrôlé par ou sous contrôle commun avec une telle personne
- (m) "Représentants du fournisseur" signifie (1) tous les employés, les officiers, les directeurs et les agents (électroniques ou autres) des Fournisseurs affiliés et (2) chaque personne qui a été approuvée par le Fournisseur dans un document (ci-inclus une version copie papier de cet Accord) ou un Message depuis le Fournisseur vers un Opérateur affilié et qui n'a pas été résilié conformément à la Section 3(b)(3) ci-dessous.
- (n) Aux fins de cet Accord et des termes d'utilisation (définis ci-dessous), le terme "Opérateur" inclura tout Opérateur affilié et les termes "vous" et "votre" incluront le Fournisseur et tout Fournisseur affilié dont l'accès ou l'utilisation est garantie à l'Extranet.

3. Accès à l'Extranet; Utilisation des Applications.

- (a) Opérateur, au nom de soi-même et de tout autre Opérateur affilié, garantit l'accès et l'utilisation de l'Extranet et des Applications aux Fournisseurs affiliés conformément avec les termes de cet Accord.

- (b) Fournisseur, Supplieur, au nom de soi même et de tout autre Fournisseur affilié, s'engage et consentit:

(1) A accepter l'accès et l'utilisation de l'Extranet et des Applications conformément avec les termes de cet Accord; (2) A être tenu responsable par les termes de cet Accord, ci-inclus les "Termes d'utilisation", dont la version courante est incluse là-dedans comme Echantillon A et d'autres termes applicables à l'Extranet et aux Applications tels qu'ils peuvent être établis ou amendés, de temps en temps, par l'Opérateur ou les Opérateurs affiliés, sujets à des notifications antérieures au Fournisseur concernant tout changement proposé, comme expliqué par la Section 14(b).

- (c) Les Opérateurs affiliés peuvent résilier, modifier, suspendre ou interrompre tout aspect de l'Extranet ou de toute Application, ci-inclus la disponibilité de toute caractéristique à tout moment. Sujets aux termes de tout autre accord écrit ou document ("Autre accord") entre tout Opérateur affilié et un Fournisseur affilié, les Opérateurs affiliés peuvent (i) éliminer, modifier ou autrement changer tout contenu, ci-inclus celui des tierce parties et des Fournisseurs affiliés, sur ou de l'Extranet ou toute autre Application; (ii) imposer des limites sur certains caractéristiques et services ou l'accès à restrictions des Fournisseurs affiliés aux parties ou à tout l'Extranet ou toute Application sans avis ou responsabilité préalable; et (iii) mettre fin à l'utilisation par les Fournisseurs affiliés de l'Extranet ou de toute Application à tout moment à leur propre discrétion.

- (d) Les Fournisseurs affiliés sont responsables et chargés des activités de leurs Représentants du fournisseur, ci-inclus, mais sans se limiter aux Représentants du fournisseur antérieurs ou dont l'activité est finie, qui ont accès à et utilisent l'Extranet et les Applications en vertu de l'accès et de l'utilisation garantie aux Fournisseurs affiliés conformément à cet Accord. Dans le cas où tout Représentant du fournisseur qui a eu accès ou a utilisé l'Extranet ou toute Application n'est plus employé ou retenu par les Fournisseurs affiliés, les Fournisseurs affiliés entreprendrons les mesures nécessaire pour s'assurer qu'un tel Représentant du fournisseur n'a plus accès et n'utilise pas l'Extranet et les Applications en vertu de l'accès et de l'utilisation garantis aux Fournisseurs affiliés conformément à cet Accord. Les Fournisseurs affiliés ne garantiront l'accès de l'Extranet ou de toute Application à aucun entrepreneur, contrat ou employé temporaire, sous-traiter, prestataire de services ou tierce partie ou ne les utiliseront pas sans le consentement écrit antérieur ou par Message de l'Opérateur, qui consentit à être tenu à la propre discrétion de l'Opérateur. Les Fournisseurs affiliés auront accès à et utiliseront l'Extranet et les Applications aux fins prévues par cet Accord, ci-inclus exécuter leurs devoirs et obligations sous Commandes ou comme autrement autorisé par autre Accord dans un Message et confirmé par un Message de l'Opérateur affilié et à aucuns autres fins.

4. Transactions à effectuer par l'Extranet; Accord pour conduire les transactions électroniques.

- (a) Commandes électroniques. Une méthode primaire pour acheter de biens et des services par l'Extranet sera la suivante: (1) l'Acheteur enverra à un ou plusieurs Fournisseurs affilié(s) une Commande électronique pour biens et services; (2) si le Fournisseur ou le Fournisseur affilié qui a reçu la Commande décide d'accepter la Commande "telle quelle", le Fournisseur ou le Fournisseur affilié sélectionnera le bouton "Accept" en bas de la Commande, le résultat en étant un contrat d'achat lors de sa sélection du bouton "Accept". Dans le cas où le Fournisseur ou le Fournisseur affilié recevant la Commande ne désire pas accepter la Commande "telle quelle", il soit ou: (1) rejeter la Commande en sélectionnant le bouton "Decline" en bas de la Commande électronique; ou (2), s'il est permis par la Commande, proposer des révisions à certains éléments de la ligne, en faisant les révisions proposées dans la Commande et en sélectionnant le bouton "Proposed Revisions" en bas de la Commande. Dans le cas où le Fournisseur ou le Fournisseur affilié reçoit le droit de proposer des révisions à une Commande

électronique et exerce le dit droit, l'Acheteur peut, à sa propre discrétion, émettre une nouvelle Commande électronique lors de laquelle le procès identifié dans la Section 4(a) sera répété.

- (b) Demands de dérogation du fournisseur. La méthode primaire pour les Fournisseurs affiliés de demander des modifications ou dérogations des Commandes et/ou des spécifications ou dessins qui font partie des Commandes par l'Extranet sera la suivante: (1) le Fournisseur ou le Fournisseur affilié soumettra à l'Opérateur ou À l'Opérateur affilié une demande électronique de dérogation du fournisseur ("SDR") pour la révision et l'acceptation officielles par l'Opérateur ou L'Opérateur affilié; (2) si l'Opérateur ou l'Opérateur affilié qui reçoit la SDR décide d'accepter la SDR "telle quelle", l'Opérateur ou l'Opérateur affilié indiquera son acceptante de la (des) déviation(s) de la SDR, signera et créera une chronologie à date et heure de la SDR et retournera la SDR au Fournisseur ou au Fournisseur affilié. Dans le cas où l'Opérateur ou l'Opérateur affilié recevant la SDR ne désire pas accepter la SDR "telle quelle" ou il (1) rejettera la SDR en indiquant son rejet de la/des dérogation(s) de la SDR, en signant et en créant une chronologie à date et heure de la SDR et en retournant au Fournisseur ou au Fournisseur affilié il (2) proposera des révisions, des remises en fabrication et/ou des instructions dans la SDR concernant les dérogations applicables et indiquant son acceptation de la SDR comme modifiée en signant, créant une chronologie à date et heure de la SDR et en la retournant au Fournisseur ou au Fournisseur affilié. Une fois que l'Opérateur ou l'Opérateur affilié accepte finalement une SDR, une telle SDR et les dérogations de celle-ci seront ajoutées comme une commande de changement à la Commande relevante.
- (c) Devis. Une autre méthode d'acheter des biens et des services par l'Extranet sera la suivante: (1) l'Acheteur postera un Message sur l'Extranet ou enverra un Message à un ou plusieurs Fournisseur(s) affilié(s) demandant un devis pour tout bien et service comme décrit sur l'Extranet; (2) le Fournisseur ou un Fournisseur affilié qui a reçu la demande de devis enverra à l'Acheteur un Message contenant un devis pour le bien ou le service identifié; et (3) l'Acheteur émettra une Commande électronique que le Fournisseur ou le Fournisseur affilié devra accepter, rejeter ou réviser selon la Section 4(a) ci-dessus. Toutes les demandes de devis seront valides pendant au minimum soixante (60) jours sinon autrement spécifié expressément pour une période plus longue ou si elles ne sont pas retirées par l'Acheteur.
- (d) Autres méthodes d'achat. Les contrats pour ventes de biens et services décrits sur l'Extranet, qui ne s'inscrivent strictement dans les stipulations des Sections 4(a), 4(b) ou 4(c), peuvent être exécutés par le changement des Messages ou des documents en support papier constituant une offre ou une acceptation sous la loi applicable.
- (e) Activités transactionnelles alternatives. Les parties peuvent s'engager dans d'autres types de transactions autorisées par un Acheteur sur l'Extranet, ci-inclus mais ne se limitant pas aux ventes par inscriptions avant et à l'envers, les ventes de l'inventaire en excès et l'hébergement des ventes par inscriptions de tierce partie. La participation d'une partie dans telles transactions sera gouvernée par les termes de cet Accord, sujette à toute provision spécifique sur les pages de l'Extranet applicable à une telle transaction ou application ("Termes et conditions du site"), qui auront priorité sur les termes de cet Accord au point où ils ne sont pas autrement rapprochables.
- (f) Termes de ventes. Conformément à la Sections 5 et II(d), toutes les ventes par l'Extranet seront sujettes aux seuls termes et conditions suivants, si les Messages envoyés par le Fournisseur (ou un Représentant du fournisseur) et l'Acheteur ne sont expressément d'accord avec aucun terme additionnel ou différent: (1) les termes établis ou auxquels le(s) Message(s) de l'Acheteur fait/font référence et/ou la/les Commande(s) (2) les termes et les conditions du site, (3) cet Accord, ci-inclus les Termes d'utilisation, dont la version est incluse là-dedans comme A et posté sur l'Extranet et (5) les termes de tout autre Accord (comme défini dans la Section 3(c)), si applicable.

- 5. Modifications à cet Accord.** De temps en temps, un Acheteur ou un Fournisseur affilié peut proposer la modification des termes de cet Accord comme il s'applique à des transactions et/ou des activités entre cet Acheteur particulier et ce Fournisseur affilié particulier, en envoyant un Message to l'Acheteur ou au Fournisseur affilié (comme applicable) décrivant les modifications proposées et contenant l'affirmation suivante en majuscules au début du Message: "PROPOSED MODIFICATION TO THE GEPS SUPPLIER E-SOURCING AGREEMENT (REV. 2/03/04)", à l'adresse désignée du Fournisseur affilié ou de l'Acheteur pour lequel la modification est désirée. Les modifications seront considérées acceptées lors de transmission d'un Message acceptant les modifications, qui ne contient aucun terme additionnel ou conflictuel. Cet Accord peut aussi être modifié par un accord écrit en support papier entre un Fournisseur affilié particulier et un Acheteur particulier ou cet Accord peut être modifié par rapport à tous les Fournisseurs affiliés par un accord écrit en support papier entre le Fournisseur et l'Opérateur.
- 6. Modifications à d'autres Accords.** De temps en temps, un Acheteur ou un Fournisseur affilié peut proposer la modification des termes d'un autre Accord (comme défini dans la Section 3(c)). Les parties sont d'accord que dans la mesure dans laquelle l'autre Accord prévoit des amendements et des modifications écrites, une des parties peut proposer une modification à tel autre Accord en envoyant un Message à un Acheteur ou un Fournisseur affilié particulier (comme applicable) identifiant l'autre Accord, décrivant les modifications proposées et contenant l'affirmation suivante en majuscules au début du Message: "PROPOSED MODIFICATION TO [IDENTIFY] AGREEMENT", à l'adresse désignée du Fournisseur affilié ou de l'Acheteur pour lequel la modification est désirée. Les modifications seront considérées acceptées lors de transmission d'un Message acceptant les modifications, qui ne contient aucun terme additionnel ou conflictuel. Un autre Accord peut aussi être modifié par un accord écrit en support papier entre un Fournisseur affilié et un Acheteur.
- 7. Réception du Message, notifications et accusés de réception.**
- (a) Un Message sera considéré reçu à la date et à l'heure auxquelles il est accessible à l'adresse désignée de la partie destinataire.
 - (b) La notification sous cet Accord, incluant la notification de changement des termes d'utilisation sur l'Extranet, peut être fournie sous forme écrite en support papier ou par un Message et doit être considérée livrée lors de la réception, doit être considérée valablement fournie, si elle est transmise vers l'adresse désignée de l'autre partie.
 - (c) La réception d'un Message peut, mais n'est pas n'envoie pas obligatoirement d'Accusé de réception. Il est possible que la réception d'un Message (autre qu'un Accusé de réception) ne l'oppose pas à l'expéditeur si le destinataire ne transmet pas d'Accuse de réception prompte du Message à l'adresse désignée de l'expéditeur.
- 8. Sécurité des mots de passe;** Fournisseurs de services. Les Fournisseurs affiliés adopteront des mesures de sécurité raisonnables pour limiter l'accès des personnes autorisées aux mots de passé et à l'Extranet. Chaque partie peut transmettre les messages soit directement ou par un ou plusieurs fournisseurs de service de tierce partie sûrs et raisonnablement viables. Sur demande d'un des Opérateurs affiliés, chaque Fournisseur affilié fournira la coopération et l'assistance raisonnables en corrélation avec toute investigation ou révision de sécurité.
- 9. Dispense de certaines objections .** Pour la formation d'un contrat et à d'autres fins sous la loi applicable, le contenu de chaque Message sera considéré (a) "écrit" et "une écriture"; (b)

“signé”; et (c) un “registre commercial original” lorsqu’il est imprimé à partir des fichiers électroniques ou des registres établis et maintenus dans le cours normal de l’affaire. Chaque Fournisseur affilié et chaque Opérateur affilié renoncent par celle-ci à tout droit d’objecter quant à la validité ou l’applicabilité de tout Message en raison du fait qu’un “état de fraude” ou toute autre loi demande des accords écrits ou signés par la partie liée. Les Messages, s’ils sont utilisés comme évidence dans des procédures légales, seront admissibles entre les parties au même degré et dans les mêmes conditions que d’autres registres de commerce originaires et maintenus en forme documentaire (papier) et aucune partie ne contestera l’admissibilité des copies des Messages soit sous l’exception des registres de commerce à la règle oui-dire ou la règle de la meilleure évidence sur la base que les Messages ne sont pas originaires et n’ont pas été maintenus n’ont pas été maintenu sous forme documentaire (papier). En plaçant un nom ou d’autre identificateur dans un Message, la partie qui place le nom/l’identificateur fait cela avec l’intention de signer le Message et cette signature sera attribuée à chaque Fournisseur affilié. L’effet de chaque signature sera déterminé par le contenu du document et par la loi de New York.

10. Incorporation; Ostensible . Chaque Message sera considéré comme incorporant cet Accord par référence. Cet Accord sera considéré comme incorporant cet Accord par référence les termes et conditions d’utilisation du site au moment d’un Message ou de l’achat. LE FOURNISSEUR EST D’ACCORD QUE TOUS LES TERMES DE CET ACCORD SONT OSTENSIBLES (COMME DEFINI DANS LE CODE NUMERIQUE UNIFORME OU D’AUTRES STATUTS OU LOIS APPLICABLES) LORSQU’ILS SONT INCORPORES DANS UN MESSAGE.

11. Coordination avec les autres documents .

- (a) Cet Accord et les termes incorporés par référence à celle-ci constitue l’accord complet des parties ayant rapport aux problèmes spécifiés dans cet Accord et annule toutes les représentations ou accords, oraux ou écrits, par rapport à ces problèmes. Aucune modification ou renonciation de toute provision de cet Accord ne liera aucune partie si elle n’est pas faite conformément avec la Section 5 ci-dessus.
- (b) Dans la mesure dans laquelle une provision de cet Accord (ci-inclus les provisions incorporés dans celui-ci par référence) diffère d’une provision contenue dans un Message, les provisions de cet Accord devront contrôler, à l’exception de ceux fournis dans les Sections 4(f) et 5 ci-dessus.
- (c) Dans ce qui suit sera fourni l’ordre de la précedence pour le conflit concernant l’utilisation de l’Extranet même: (i) cet Accord; (ii) les termes d’utilisation; et (iii) tout autre Accord (comme défini dans la Section 3(c)) ou le Message (si l’autre Accord ou Message n’indique pas spécifiquement le fait qu’il est conçu pour avoir priorité sur cet Accord, cas dans lequel l’autre Accord ou Message annulera tous).
- (d) Dans ce qui suit sera fourni l’ordre de la priorité du conflit concernant les termes et les conditions applicables aux ventes par l’Extranet: (i) les termes et les conditions du site; (ii) cet Agreement; (iii) tout autre Accord, Commande ou Message entre l’Acheteur et les Fournisseurs affiliés (si l’autre Accord, la Commande ou le Message ne spécifie pas la priorité désirée sur les termes et les conditions de cet Accord, cas dans lequel l’autre Accord, la Commande ou le Message annulera tous; et (vi) les termes d’utilisation. Nonobstant l’évitement ultérieur des doutes, les termes et conditions du site de cet Accord, ci-inclus les termes d’utilisation, ne devront pas annuler les termes d’autre Accord, sans regarder au moment où l’on est entré dans celui-ci, ci-inclus l’Accord maître d’achat, la Commande ou l’abonnement, qui: (1) s’applique généralement aux commandes par un Opérateur affilié de ce Fournisseur affilié, sauf qu’un

accord demande un document en support papier ou une signature; (2) fournit la formation des contrats à moyen électronique autre que l'Extranet (tel un Accord d'échange de données électroniques), ou (3) indique spécifiquement qu'il est conçu pour avoir priorité sur un autre accord pour l'Extranet entre l'Achat et un Fournisseur affilié.

- (e) Cet Accord n'amende, ne modifie ou ne supplémente autrement aucune Commande ou aucun autre Accord entre tout Opérateur affilié et tout autre Fournisseur affilié qui n'a pas de rapport aux transactions sur l'Extranet, sauf celle fournie dans la Section 6.

12. Termes et résiliation de cet Accord.

- (a) Cet Accord commencera lors de l'acceptation de cet Accord par le Fournisseur et continuera jusqu'à ce qu'il ne soit résilié par une des parties conformément aux termes de cet Accord.
- (b) En plus de tout droit que les Opérateurs affiliés peuvent avoir de résilier, modifier, suspendre ou interrompre tout aspect de l'Extranet ou de toute Application conformément aux termes d'utilisation ou autrement, l'Opérateur peut, à sa propre discrétion, terminer cet Accord par rapport à tous ou un quelconque des Fournisseurs affiliés et l'accès de tels Fournisseurs affiliés à et l'utilisation de l'Extranet et des Applications, par notification au Fournisseur conformément à la Section 12(d).
- (c) Le Fournisseur peut terminer cet Accord par rapport à tous ou un quelconque des Fournisseurs affiliés et l'accès de tels Fournisseurs affiliés à et l'utilisation de l'Extranet et des Applications, en fournissant une notification de trente (30) jours à l'Opérateur conformément à la Section 12(d). Le Fournisseur peut aussi terminer l'état du représentant et celui d'aucun Représentant du fournisseur par une notification adressée à l'Opérateur en clairement exprimant cette intention; quand même, dans le cas où toute résiliation n'est pas considérée efficiente le plus tôt: (1) la transmission d'un Message de l'Opérateur vers le Fournisseur expressément confirmant la résiliation ou (2) le minuit du premier jour ouvrable après la réception par l'Opérateur de la notification de résiliation. La résiliation d'un Représentant du fournisseur n'affectera pas les obligations ou les droits des parties émergeant de ces actes du Représentant du fournisseur sous cet Accord avant le moment effectif de la résiliation. Toute notification de la résiliation ou du changement d'un Représentant du fournisseur doit contenir le message suivant en lettres capitales à la fin du Message: "NOTICE OF CHANGE OF REPRESENTANT DU FOURNISSEUR". La notification doit spécifier la date effective du changement/de la résiliation et du nom du Représentant du fournisseur qui est sujet à la notification; cela à condition que le changement/la résiliation n'affecte aucune des obligations ou des droits des parties sous cet Accord émergeant antérieurement à la date effective du changement/de la résiliation.
- (d) Toute notification de résiliation doit contenir le message suivant en lettres capitales à la fin du Message: "NOTICE OF TERMINATION OF GEPS SUPPLIER E-SOURCING AGREEMENT (REV. 2/03/04)". La notification doit spécifier la date effective de la résiliation, les Fournisseurs affiliés sujets à la résiliation et l'Extranet/les Extranets pour lequel/lesquels il est terminé, sinon moins que tous; cela à condition que la résiliation n'affecte aucune des obligations ou aucun des droits des parties sous cet Accord émergeant antérieurement à la date effective de la résiliation.
- (e) Dans le cas d'une telle résiliation, le droit des Fournisseurs affiliés et/ou du Représentant du fournisseur d'avoir accès à et d'utiliser l'Extranet et les Applications sera immédiatement résilié, à condition que le Fournisseur affilié et/ou le Représentant du fournisseur reste viable pour toutes les actions prenant place sous leur noms d'utilisateur et mot de passe jusqu'à ce que leur accès à et utilisation de l'Extranet ne soit entré. Les Sections 3(b)(1), 3(b)(2), 3(c), 3(d), 4, 9, 10, 11, 13(b) et 14(e) de cet Accord survivra la résiliation.

13. Relation entre les parties.

- (a) Les Fournisseurs affiliés sont des entrepreneurs indépendants des Opérateurs affiliés. Rien des spécifications là-dedans ne devra transformer aucun des Fournisseurs affiliés dans un agent ou un représentant légal de tout Opérateur affilié. Aucun Fournisseur affilié n'aura le droit ou l'autorité d'assumer ou de créer une obligation ou une responsabilité, expresse ou implicite, de la part ou au nom de tout Opérateur affilié ou de lier tout Opérateur affilié dans tout mode. Les Fournisseurs représentent et s'engagent à avoir l'autorité de s'obliger eux-mêmes et d'autres Fournisseurs affiliés et entraînera d'autres Fournisseurs affiliés et eux-mêmes à effectuer leurs obligations respectives sous cet Accord. L'Opérateur représente et s'engage à avoir l'autorité de s'obliger soi-même et d'autres Opérateurs affiliés et entraîne d'autres Opérateurs affiliés et soit même à effectuer leurs obligations respectives sous cet Accord.
- (b) Rien de cet Accord n'est conçu pour conférer des droits ou des remèdes sous ou en raison de cet Accord à toute personne autre que l'Opérateur, les Opérateurs affiliés, le Fournisseur et les Fournisseurs affiliés et leurs successeurs respectifs et permis assigne, sauf comme prévu dans 14(e). Le Fournisseur garantit par celui-ci la performance et l'observance des termes de cet Accord par chacun des Fournisseurs affiliés. Rien de cet Accord n'est conçu pour relâcher ou décharger les obligations ou les responsabilités d'une tierce personne aux Opérateurs affiliés ou aux Fournisseurs affiliés. Aucune provision de cet Accord donnera à aucune tierce personne aucun droit de subrogation ou action sur ou contre les Opérateurs affiliés ou les Fournisseurs affiliés.
- (c) Les provisions de cet Accord lieront et habitueront aux bénéficiaires des parties et de leurs successeurs et cessionnaires respectifs; à condition qu'aucun Fournisseur affilié puisse assigner, déléguer ou autrement transférer un quelconque des droits ou des obligations sous cet Accord sans le consentement écrit ou par un Message de l'Opérateur, qui consentit à être détenu par l'Opérateur à sa propre discrétion.

14. Provisions générales

- (a) Les parties sont d'accord que tous les Messages, cet Accord, les documents incorporés dans cet Accord et tous les Notifications seront faits en anglais et qu'il n'y a aucune demande de traduire une d'eux dans autre langue.
- (b) Une quelconque des parties peut changer son adresse désignée par une Notification sur cela à l'autre partie. Les termes et conditions du site, les termes d'utilisation et d'autres termes établis par les Opérateurs affiliés et applicables à l'Extranet et aux Applications conformément à cet Accord peuvent être changés par une notification envoyée dix (10) jours avant au Fournisseur par un Opérateur affilié, si le Fournisseur n'envoie pas d'accuse de réception à l'Opérateur affilié, dans quel cas le(s) changement(s) entrera/ont en vigueur immédiatement lors de la réception de l'accuse de réception par l'Opérateur affilié. Dans le cas où le Fournisseur décline un/des tel(s) changement(s) proposé(s), le Fournisseur peut notifier l'Opérateur sur la résiliation de son utilisation de l'Extranet et des Applications avant la date effective d'un tel changement. L'utilisation continue par le Fournisseur de l'Extranet et/ou des Applications après la date effective d'un tel changement sera considérée comme une acceptation d'un tel changement.
- (c) Sauf autrement prévu dans un accord écrit séparé entre les parties, tous les coûts et les dépenses survenues par rapport à cet Accord et à l'accès des Fournisseurs affiliés à et leur utilisation de l'Extranet seront payés par la partie contractant tels coûts ou dépenses. Par conséquent, les Fournisseurs affiliés seront responsables de tous les droits et les dépenses tenant au matériel, au logiciel, au personnel et des autres coûts et dépenses associés à leur utilisation de l'Extranet et des Applications, ci-inclus, sans limitation, les droits, les coûts et les dépenses tenant à l'accès à l'Internet, au modem, à l'imprimante et au traceur à commande numérique.

EN TEMOIN DE CELUI-CI, les parties ont fait exécuter cet Accord par leurs représentants dûment autorisés comme spécifié ci-dessous :

GE

Par:

Nom : Patrick Dunne

Titre : Chef e-Sourcing

FOURNISSEUR

Par: _____

Nom imprimé: _____

Titre: _____

Date: _____

Nom de la société : _____

Adresse: _____

Téléphone : _____

Adresse E-mail: _____

ECHANTILLON A

TERMES D'UTILISATION

VEUILLEZ LIRE CES TERMES D'UTILISATION ("TERMES" OU "TERMES D'UTILISATION") ATTENTIVEMENT AVANT D'UTILISER TOUT SITE WEB SUR LEQUEL CES TERMES SONT POSTES ("TERME(S)"). EN UTILISANT UN OU PLUSIEURS DE CES SITES, ON CONSENTIT A ETRE LIE PAR CES TERMES SUPPLEMENTES OU MODIFIES PAR "LES TERMES SUPPLEMENTAIRES D'UTILISATION" ET D'AUTRES TERMES SPECIFIQUES DU SITE OU SPECIFIQUEMENT ACCEPTES DANS UN DOCUMENT SEPRE PAR L'OPERATEUR DU SITE.

- 1. Parties.** General Electric International, Inc. ("Opérateur" ou "GEI"), est l'opérateur commercial de ces sites, bien que le logiciel, l'hébergement et les autres contenus puissent être fournis par les fournisseurs de service de l'Opérateur ("Fournisseurs de service"), d'autres sociétés affiliées à l'Opérateur ("Affiliés") ou tout simplement une relation d'affaire avec l'Opérateur ("Partenaires d'affaires"). Les fournisseurs de service de l'Opérateur, les Affiliés et les Partenaires d'affaires sont désirés comme bénéficiaires de tierce partie de ces Termes d'utilisation. Ce site ne s'adresse pas ou n'est pas conçu pour les personnes âgées de moins de 18 ans.
- 2. Modifications des termes.** L'Opérateur peut modifier ces termes de temps en temps, avec une notification de la part de ceux qui complètent un procès d'enregistrement ("Utilisateurs enregistrés"). L'utilisation continue des sites après toute modification constitue votre acceptation des nouveaux termes. Si l'on n'est pas d'accord à respecter ces termes et tous termes ultérieurs, ne pas utiliser les sites et ne pas télécharger de matériaux de ceux-ci.
- 3. Modification du/des site(s).** L'Opérateur peut terminer, éliminer, modifier, changer, suspendre ou interrompre tout aspect des sites, ci-inclus la disponibilité de ces caractéristiques ou du contenu qu'ils contrôlent. Les Fournisseurs de services, les Affiliés et les Partenaires d'affaires peuvent aussi terminer, éliminer, modifier, changer, suspendre ou interrompre tout aspect des sites, ci-inclus la disponibilité de ces caractéristiques ou du contenu qu'ils contrôlent. L'Opérateur peut imposer des limites à certains caractéristiques et services ou terminer ou restreindre l'accès partiel ou total à tous les sites sans obligation: (a) éliminer, modifier ou autrement changer l'accès de tout utilisateur au site pour violation matérielle de cet Accord; (b) supplémenter ou faire des modifications à son accès utilisateur ou aux procédures de sécurité sans notification aux Utilisateurs enregistrés; et (c) modifier le type ou la location de l'équipement de l'Opérateur, les facilités ou le logiciel utilisé par celui-ci, en fournissant l'accès à condition qu'aucune action de ce type n'ait aucun effet d'amendement ou qui affecte autrement les obligations respectives des parties sous tout contrat avec l'Opérateur ou ses Affiliés. Toutes les obligations créées avant la résiliation survivront à la résiliation.
- 4. Politique du droit au domaine privé.** La Politique du droit au domaine privé de l'Opérateur, incorporée par cette référence, décrit le type d'information que l'Opérateur et ses Partenaires d'affaire, les Fournisseurs de service et les Affiliés collectent lorsqu'on visite les sites et la manière dont ils utilisent ces informations. Veuillez consulter votre Politique du droit au domaine privé pour plus d'informations.
- 5. Droits de propriété.** Si l'Opérateur ou un de ses fournisseurs de service, affiliés ou Partenaires d'affaires spécifiquement décide autrement, les termes suivants s'appliquent à l'entière activité des sites.

- (a) **Confidentialité.** Les restrictions suivantes s'appliquent à l'utilisation du matériel présent sur les sites: (i) si toute information est marquée par "Propriété" ou "Confidentielle" ou par des mots tels import, on devra conserver la confidentialité de ces informations, les utiliser exclusivement par rapport aux activités pour lesquelles on est autorisé d'utiliser ces sites et on ne devra pas les publier ou les divulguer autrement à d'autres personnes; (ii) si des informations contiennent des restrictions sur l'utilisation ou la divulgation, on respectera les restrictions; et (iii) on maintiendra tout le langage restrictif intact dans toutes les copies.
- (b) **Droits d'auteur.** L'Opérateur et ses Fournisseurs de services, les Affiliés et les Partenaires d'affaires réservent chacun des droits d'auteur pour tous les contenus que chacun fournit aux sites, ci-inclus mais ne se limitant pas à la conception, aux textes, au logiciel, aux dessins techniques, aux configurations, aux diagrammes, aux autres fichiers et à leur coordination, sélection et arrangement. Il est possible que l'on ne prépare pas de travaux dérivatifs basés sur ces contenus, ni qu'un tel contenu ne soit modifié, copié, distribué, encadré, republié, téléchargé, affiché, transmis ou vendu dans une forme quelconque ou par tout moyen, totalement ou partiellement, sans la permission antérieure écrite du propriétaire de droits d'auteur. Aucune telle activité ne peut être concurrentielle avec ou dérogatoire à l'Opérateur, ses Fournisseurs de services, ses Affiliés ou ses Partenaires d'affaires. Toutes les notifications de droits d'auteur ou d'autres notifications de propriété doivent être maintenues intactes. On ne peut distribuer aucun contenu des sites à aucune personne toutes les obligations sous ces termes. Tout accord d'un propriétaire de droits d'auteur peut être révoqué à tout moment et tel consentement n'inclut pas le consentement de republier les informations présentées sur le site sur autre site Internet, Intranet ou Extranet ou d'incorporer les informations dans aucune autre base de données ou compilation, si le consentement exprès n'est pas donné à l'écrit. Toute autre utilisation du contenu de ce site est strictement interdite. En outre, on accepte que l'on n'extraie, collectionne ou récolte, par moyens électroniques ou autrement, aucune donnée ou aucun champ de données de ce site, ci-inclus mais ne se limitant pas aux informations personnellement identifiables d'aucun utilisateur des sites ou des noms de l'Opérateur des clients ou de ses Affiliés, Fournisseurs de services ou Partenaires d'affaires.
- (c) **Marques de commerce.** Aucune marque de commerce, marque de service, marque de certification, marque collective ou enveloppe de marque ("Marques de commerce" collectives) détenue par l'Opérateur, les Fournisseurs de services, les Affiliés et les Partenaires d'affaires n peut être copiée, limitée ou utilisée, totalement ou partiellement, sans la permission préalable écrite de la part du propriétaire de la marque de commerce relevante. Tous les en-têtes de page, les représentations graphiques personnalisées et les pictogrammes de boutons peuvent être des marques de commerce détenues par l'Opérateur, les Fournisseurs de services, les Affiliés et les Partenaires d'affaires, qui ne peuvent pas être copiées, imitées ou utilisées, totalement ou partiellement, sans la permission préalable écrite du propriétaire relevant. Aucun droit d'utiliser une marque de commerce n'est garanti sous ces termes. Certains noms de sociétés et produits mentionnés sur les sites peuvent être revendiqués comme des marques de commerce par leurs propriétaires respectifs, qui peuvent ne pas être affiliés à l'Opérateur, les Fournisseurs de services, les Affiliés et les Partenaires d'affaires.
- (d) **Patents.** Certains produits et procès utilisés sur les sites peuvent être couverts ou sujets à un ou plusieurs patents et sont sujets à d'autres secrets de commerce et droits de propriété. L'Opérateur, les Fournisseurs de services, les Affiliés et les Partenaires d'affaires réservent tous ces droits pareils. On consentit à ne pas violer tels droits ou décompiler, faire des ingénieries de réserve ou démonter un des produits ou des procès décrits sur les sites.
- (e) **Logiciel** Tout logiciel, ci-inclus les fichiers, les images générées par le logiciel, le code et les données accompagnant le logiciel (collectivement, ("Logiciel"), utilisé à travers les sites peut être utilisé seulement par vous même pour l'accès et l'utilisation des sites aux fins expressément indiqués sur les sites ou dans le document écrit applicable, à condition que tels utilisations ne soient concurrentielles avec ou dérogatoires de l'Opérateur, de ses Fournisseurs

de services, les Affiliés et les Partenaires d'affaires. L'Opérateur et ses Fournisseurs de services, Affiliés et Partenaires d'affaires retiennent le titre complet et tous les droits de propriété intellectuelle qu'ils peuvent détenir dans le logiciel. On consentit à ne copier, distribuer, vendre, modifier, décompiler, faire des ingénieries de réserve, démonter ou créer de travaux dérivatifs basés sur aucun logiciel.

- (f) **Licence.** Sinon autrement spécifié dans votre Politique du droit au domaine privé, dans les termes supplémentaires d'utilisation, postée sur un site ou dans un contrat séparé, on consentit à ce que toutes les communications que l'on transmet à toute personne par l'intermédiaire du site ou tous les travaux pour lesquels il y a un droit d'auteur que l'on poste sur les sites, ci-inclus, mais sans se limiter, aux questions, commentaires, suggestions, idées, plans, notes, dessins, configurations, commandes, devis, données de performance, informations sur les comptes ou d'autres matériaux, données ou informations (collectivement, "Informations"), ne doivent pas être manipulées comme confidentielles par l'Opérateur ou ses Fournisseurs de services, Affiliés ou Partenaires d'affaires et l'on consentit en outre à la transmission de telles informations pour l'Opérateur ou ses Fournisseurs de services, Affiliés ou Partenaires d'affaires par e-mail ou d'autres moyens que l'on garantit à l'Opérateur et ses Fournisseurs de services, les Affiliés et les Partenaires d'affaires une licence mondiale, sous-licenciable, irrévocable, non-exclusive, gratuite (ci-inclus mais sans se limiter à une licence de droit d'auteur) pour préparer des travaux dérivatifs, l'utilisation, la reproduction, l'affichage, l'exécution publique, la transmission et la distribution de telles informations et de tels travaux dérivatifs de ceux-ci à aucun fin.

6. Sécurité de la conduite de l'utilisateur. Dans l'utilisation d'un quelconque des sites, on consentit à ne pas :

- (a) perturber ou gêner la sécurité ou autrement abuser des sites ou de tout service, ressources de système, comptes, serveurs ou réseaux connectés à ou accessibles par les sites ou les sites web affiliés ou reliés;
- (b) perturber ou gêner la jouissance de tout autre utilisateur des sites ou des sites web affiliés ou reliés;
- (c) télécharger, poster ou autrement transmettre par ou sur tout site tout virus ou autres fichiers perturbants, endommageants ou destructifs;
- (d) utiliser ou essayer d'utiliser le compte, le service ou le système d'une a'autrui sans l'autorisation de l'Opérateur ou de créer ou utiliser une fausse identité sur les sites;
- (e) transmettre par l'intermédiaire des ou sur les sites du pollupostage, des lettres en chaîne, du pourriel et d'autres types des e-mails de masse non-sollicité aux personnes ou entités qui n'ont pas consenti à être les destinataires de tels messages;
- (f) essayer d'obtenir l'accès non-autorisé à tout site ou à toute portion d'un site, à accès général limité («Aires à accès limité»);
- (g) garantir l'accès à ou l'utilisation de toute aire à accès limité des sites à toute tierce partie, sans le consentements préalable de l'Opérateur (mis en évidence par l'émission par l'Opérateur d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe valide); ou
- (h) utiliser le nom d'utilisateur et le mot de passe de toute autre personne à tout moment.
- (i) On consentit aussi à garder tout nom d'utilisateur et mot de passé qui vous a été émis à distance des divulgations aux tierces parties et être responsable pour toutes les actions et les communications entreprises ou transmises sous votre compte.

- 7. Conduite de l'utilisateur – Communautés en ligne et d'autres aires interactives.** Les sites peuvent comprendre des aires où l'on peut poster et partager des commentaires avec d'autres utilisateurs du site sur une variété de sujets. L'on consentit à ce que l'on ne poste pas ou l'on ne dissémine pas autrement sur ou par l'intermédiaire d'un des sites de messages de matériaux illégaux, importuns, diffamatoires, abusifs, offensants, menaçants ou obscènes qui violent le droit d'auteur, la marque de commerce, le secret de commerce, la vie privée ou d'autre droit de propriété de la tierce partie ou qui constitue une infraction criminelle, attirent la responsabilité civile ou viole autrement toute loi ou tout règlement applicable; ou qui soient autrement inacceptables, ci-inclus sans limitation, le contenu qui met en évidence la bigoterie, le racisme, le sexisme ou la haine ou qui promeut ou fournit des informations sur les activités illégales ou nuit à autrui. L'Opérateur réserve le droit mais non pas l'obligation d'éliminer les matériaux qu'il considère inacceptables. On consentit à ce que l'on tienne l'Opérateur inoffensif et ses Affiliés, Fournisseurs de services et Partenaires d'affaires à écart de toute revendication basée sur les communications faites ou sur des matériaux postés par autrui ou l'utilisation des tierces parties d'un site.
- 8. Résiliation.** Les utilisateurs enregistrés consentissent à notifier l'Opérateur immédiatement après avoir cessé de travailler pour la société ou d'autre entité légale sous laquelle l'accès aux sites a été originalement garanti ou lorsque telle entité ne consentit pas à un tel accès. Toutes les notifications de résiliation doivent être envoyées à l'adresse désignée pour chaque site auquel l'utilisateur est enregistré, contenant les informations suivantes dans l'en-tête: "NOTICE OF TERMINATION/ CHANGE OF USER STATUS". Cette notification doit spécifier la mesure de la date effective de la résiliation/modification, le nom de l'utilisateur de la personne qui est sujette à la notification et le(s) site(s) pour lequel/lesquels l'accès est terminé. Cette résiliation/modification n'affectera aucune obligation ou aucun droit des parties, émergeant avant la date effective de la résiliation ou de la modification. La résiliation sera considérée effective le plus tôt lors de la: (a) transmission d'une confirmation de réception de l'opérateur à l'utilisateur, expressément confirmant la résiliation; ou (b) au minuit du premier jour ouvrable après la réception par l'Opérateur de la notification de résiliation.
- 9. Liaisons et contenu de tierce partie .**
- (a) Liaisons vers d'autres sites web.** Les sites peuvent de temps en temps contenir des liaisons vers d'autres sites web ou d'autres sources d'informations sur Internet ("Sources de tierce partie"). Ces liaisons sont fournies pour un accès plus facile et ne constituent pas d'approbation, d'endossement, de patronage ou de recommandation par l'Opérateur de – ou la responsabilité pour – les tierces parties ou les sources de tierce partie reliées ou d'autres contenus, services ou produits disponibles sur ou à travers telles sources de tierce partie.
- (b) Liaisons depuis d'autres sites web** Toutes les liaisons vers tout site doivent être approuvées à l'écrit par l'Opérateur, sauf si l'Opérateur donne son consentement à des liaisons dans lesquelles: (i) la liaison est une liaison type texte seul contenant seulement le nom "GEPower.com" ou l'URL "http://www.GEPower.com"; (ii) la liaison "points" seulement à http://www.gepower.com et non pas à d'autres pages à un niveau inférieur; (iii) la liaison, lorsqu'elle est activée par un utilisateur, affiche cette page à plein écran dans une fenêtre de navigateur complètement fonctionnelle et navigable et non pas dans un "cadre" sur le site web relié; (iv) l'aspect, la position et d'autres détails de la liaison ne peuvent pas créer la fausse image qu'une entité ou ses activités ou produits sont associés avec ou sponsorisés par l'Opérateur ou ses Fournisseurs de services, Affiliés ou Partenaires d'affaires ni ne peuvent-ils endommager ou diluer la bonne volonté associée avec le nom et les marques de commerce de l'Opérateur ou ses Fournisseurs de services, Affiliés ou Partenaires d'affaires. L'Opérateur réserve le droit de révoquer ce contenu à la liaison à tout moment et à sa propre discrétion.

(c) **Contenu de tierce partie.** Tout site peut contenir des matériaux, des données et des informations fournis, postés ou offertes par les tierces parties, ci-inclus mais ne se limitant pas aux réclames et postages en ligne dans les listes de discussion de la communauté. L'on consentit à ce que ni l'Opérateur ni ses Fournisseurs de service, Affiliés ou Partenaires d'affaires n'ont la moindre responsabilité envers vous telle pour un matériel, des données ou des informations de tierce partie.

10. Avis de non-responsabilité. Si l'Opérateur ou un de ses Fournisseurs de service, Affiliés ou Partenaires d'affaires ne consentit pas séparément à l'écrit, les termes suivants s'appliquent à l'entière activité des sites.

(a) CES SITES, LEURS CONTENUS ET LA DISPONIBILITE DES PIECES ET LES SERVICES INDIQUES DANS DES LISTES SONT FOURNIS "COMME TELS" ET "EN FONCTION DE LEUR DISPONIBILITE". L'ON CONSENTIT EXPRESSEMENT A CE QUE L'UTILISATION DE L'ENTIER SITE/TOUS LES SITES ET/OU LEURS CONTENUS EST A VOTRE PROPRE RISQUE.

(b) DANS LA PLUS GRANDE MESURE PERMISE CONFORMEMENT A LA LOI APPLICABLE, L'OPERATEUR ET SES FOURNISSEURS DE SERVICES, SES AFFILIES ET SES PARTENAIRES D'AFFAIRES DECLARENT NE FOURNIR AUCUNE GARANTIE D'AUCUN TYPE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CI-INCLUS SANS LIMITATION DE TOUTE GARANTIE DE QUALITE MARCHANDE, ADEQUATION POUR UN FIN PARTICULIER ET NON-VIOLATION. L'ON CONSENTIT EXPRESSEMENT A CE QUE L'UTILISATION DE TOUT SITE N'ETENDRA LA RESPONSABILITE DE L'OPERATEUR AU-DESSUS DES LIMITES DE TOUT CONTRAT SOUS LEQUEL L'ACCES A ETE GARANTI. L'ON COMPREND ET L'ON EST D'ACCORD QUE L'OPERATEUR N'EST RESPONSABLE POUR AUCUN DOMMAGE A VOTRE AFFAIRE, VOTRE SYSTEME DE L'ORDINATEUR, AUCUNE PERTE DE DONNEES OU LIVRAISON DEFECTUEUSE QUI SERAIT ENTRAINEE PAR L'UTILISATION DU SITE OU LE TELECHARGEMENT DE TOUT CONTENU, DE TOUTE DONNEE ET/OU DE TOUT LOGICIEL DES SITES. L'OPERATEUR N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITE POUR ET AUCUNE GARANTIE OU REPRESENTATION CONCERNANT LA PRECISION, LA MISE A JOUR, LA COMPLETUDE, LA FIABILITE, LA COMPATIBILITE OU L'UTILITE DU CONTENU OU DES PRODUITS DISTRIBUES OU RENDUS DISPONIBLES PAR L'INTERMEDIAIRE DES SITES. L'OPERATEUR ET SES FOURNISSEURS DE SERVICES, SES AFFILIES ET SES PARTENAIRES D'AFFAIRES N'OFFRENT PAS DE GARANTIE QUE TOUT SITE OU SES CONTENUS REMPLIRONT LES SOLICITATIONS, FONCTIONNERONT CONTINUENT, RAPIDEMENT, DANS DES CONDITIONS DE SECURITE OU EXEMPTS D'ERREURS OU QUE LES DEFAILLANCES, S'IL Y EN A, SERONT CORRIGEEES.

(c) AUCUN CONSEIL OU AUCUNE INFORMATION, ORALE OU ECRITE, OBTENUE PAR VOUS PAR L'INTERMEDIAIRE DES SITES NE CREERA DE GARANTIE NON-INDIQUEE EXPRESSEMENT DANS UN CONTRAT ECRIT APPLICABLE.

(d) LES SITES CONJOINTEMENT AVEC TOUT DOCUMENT EMIS PAR L'OPERATEUR OU SES FOURNISSEURS DE SERVICES, SES AFFILIES OU SES PARTENAIRES D'AFFAIRES ET DISPONIBLES PAR L'INTERMEDIAIRE DES SITES PEUVENT CONTENIR CERTAINES "ENONCES PREVISIONNELS" DANS LE SENS DE L'ACTE DE REFORME DES LITIGATIONS DE TITRES DE PLACEMENT PRIVES DE 1995. CES AFFIRMATIONS SONT BASEES SUR LES ATTENTES COURANTES DU MANAGEMENT ET SONT SOUMISES A L'INSECURITE ET A DES CHANGEMENTS DE CIRCONSTANCES. LES RESULTATS ACTUELS PEUVENT ETRE DIFFERENTS AU POINT DE VUE MATERIEL DE CES ATTENTES EN RAISON DES CHANGEMENTS DANS LE MARCHE GLOBAL ECONOMIQUE, DES AFFAIRES, CONCURRENCIEL ET DES FACTEURS REGULATEURS. DES INFORMATIONS PLUS DETAILLEES SUR CES FACTEURS SONT CONTENUES DANS LES ARCHIVAGES PAR L'OPERATEUR AVEC LES TITRES DE PLACEMENT ET LE COMMISSION D'ECHANGE.

(e) BIEN QUE LES DONNEES, LES DEVIS, LES RAPORTS D'ETAT, LES DESSINS TECHNIQUES, LES CONFIGURATIONS ET LES LISTES DE CATALOGUES SOIENT CONSIDERES PRECIS, IL FAUT EVALUER DE MANIERE INDEPENDANTE LA PRECISION DES INFORMATIONS ET

L'UTILITE DE VOS BESOINS PARTICULIERS POUR TOUT PRODUIT OU SERVICE. LES SPECIFICATIONS POUR LES PRODUITS ET LES SERVICES SONT SUJETS AU CHANGEMENT SANS NOTIFICATION ET L'OPERATEUR ET SES FOURNISSEURS DE SERVICES, LES AFFILIES ET LES PARTENAIRES D'AFFAIRES RESERVENT LE DROIT DE FAIRE DES CHANGEMENTS SANS NOTIFICATION AU TRAITEMENT, AUX MATERIAUX OU A LA CONFIGURATION. LA DISPONIBILITE DES PRODUITS INDIQUES DANS LES CATALOGUES ENLIGNE N'EST PAS GARANTIE AU MOMENT DE PLACER LA COMMANDE.

11. Limitation de la responsabilité .

DANS AUCUN CAS, CI-INCLUS MAIS SANS LIMITATION A LA NEGLIGEANCE, NE DEVRONT L'OPERATEUR OU SES AFFILIES, FOURNISSEURS DE SERVICE, PARTENAIRES D'AFFAIRES, VENDEURS OU FOURNISSEURS ETRE RESPONSABLES POUR AUCUNE REVENDICATION PAR TOUTE PARTIE AUTRE QUE L'OPERATEUR POUR LES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, INCIDENTELS, SPECIAUX OU CONSEQUENTIELS EMERGEANT DE OU EN RELATION AVEC L'UTILISATION DE OU L'INCAPACITE D'UTILISER TOUT SITE OU TOUT CONTENU PRESENT SUR LE SITE OU ENTRAINEES PAR L'ACCES NON-AUTORISE A OU LA MODIFICATION DE VOS TRANSMISSIONS DE DONNEES OU D'AUTRES INFORMATIONS QUI SONT ENVOYEEES OU REÇUES OU NON-ENVOYEEES OU NON-REÇUES, CI-INCLUS MAIS NON PAS SE LIMITANT AUX DOMMAGES POUR LA PERTE DES PROFITS, L'UTILISATION, LES DONNEES OU D'AUTRES VALEURS IMMATERIELLES, MEME SI L'ON EST AVISE DE LA POSSIBILITE QUE TELS DOMMAGES ARRIVENT. LES PROVISIONS DE CETTE SECTION 11 ET DE LA SECTION 10 CI-DESSUS NE S'APPLIQUERONT PAS POUR PROTEGER LES PARENTS ET LES FILIALES DE L'OPERATEUR ET DES AFFILIES, DES FOURNISSEURS DE SERVICE, DES PARTENAIRES D'AFFAIRES, DES VENDEURS ET DES FOURNISSEURS ET DES OFFICIERS, DES DIRECTEURS, DES EMPLOYES ET DES AGENTS DE CHACUN, QUI SONT DES BENEFICIAIRES DE TIERCE PARTIE DE CET ACCORD A CETTE FIN ET SERONT APPLIQUEES DANS LA PLUS GRANDE MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE.

12. Généralités

- (a) **International.** Votre accès à tout site depuis les territoires où les contenus peut être illégal ou interdit.
- (b) **Conformité avec les lois de contrôle de l'export.** Toutes les transactions et d'autres activités sur tout site seront à tout moment sujettes à conditionnées par la conformité avec toutes les lois applicables du contrôle de l'export et tous les règlements et les amendements à celles-ci des E.U.A. et du pays de l'utilisateur. L'utilisateur consentit par cela à ce qu'il ne fasse aucune disposition, sauf si les lois et règlements le permettent expressément, par transbordement, réexportation, détournement ou autrement, des informations techniques (ci-inclus mais ne se limitant pas aux données techniques et au logiciel) rendues disponibles sur ou par l'intermédiaire du site ou du produit direct de celles-ci, autre que celui permis par les lois et les règlements de contrôle de l'export. Des restrictions additionnelles de l'export, celles ayant rapport aux données et aux informations techniques nucléaires, au logiciel, à l'assistance et aux services, s'appliquent aussi, comme indiqué ans les Termes d'utilisation ou les termes supplémentaires d'utilisation pour un site particulier ou tout accord applicable. Toutes les obligations prévues dans ce paragraphe survivent à toute résiliation de l'accès au site et toute décharge des obligations d'autre contrat.
- (c) **Loi applicable .** Ces termes seront gouvernés et construits conformément avec les lois de l'Etat de New York et les lois fédérales des Etats Unis de l'Amérique, sans donner naissance à son conflit des provisions des lois. L'on consentit à s'adresser à la juridiction personnelle et exclusive des courts de l'état ou fédérales localisées dans l'Etat de New York pour toute dispute émergeant de ou ayant rapport à tout site ou à ces termes. On consentit aussi à l'on soit conforme à tous les règlements et les lois locaux, d'état, nationaux et internationaux, ci-inclus

mais ne se limitant pas aux restrictions d'exportation des Etats Unis, qui ont rapport à votre utilisation du ou aux activités prévues sur ce site.

- (d) **Langue anglaise** . Les parties consentissent à ce qu'il n'y ait aucune sollicitation de traduire un des sites ou toute portion ou tout contenu qu'il soit de celui-ci, dans aucune langue autre que celle dans laquelle ils apparaissent et que toutes les communications contractuelles et transactionnelles soient en anglais et qu'il n'y ait aucune sollicitation de traduire aucune communication dans toute autre langue.
- (e) **Applicabilité**. Ces termes ne sont conçus pour modifier les termes ou les conditions d'aucun autre accord que l'on a possiblement avec l'Opérateur ou ses Fournisseurs de services, Affiliés ou Partenaires d'affaires dans la mesure où ces accords gouvernent des problèmes autres que votre utilisation de ces sites, ni d'autres accords qu'ils pourraient avoir avec autrui. Si toute provision de ces termes est trouvée invalide ou inapplicable pour toute raison, cette provision sera considérée séparable des termes et n'affectera pas la validité ou l'applicabilité des autres provisions. L'on consentit à ce que toute revendication émergeant des ou ayant rapport aux ou à votre utilisation du site doivent être remplie dans un an au maximum après qu'elle est survenue ou éliminée de manière permanente.